



Mon compagnon peut-il laver ma fille (qui n'est pas la sienne) ?

Par **nathalie80290**, le **01/03/2016** à **17:00**

Bonjour,

Tout d'abord merci d'accorder de votre temps à mes questions.

Je suis séparée du papa de ma fille depuis 4 ans. Ce week end la copine de celui-ci a dit à ma fille "Benoit n'a pas le droit de te laver car c'est un homme et c'est pas ton père".

J'ai appris aussi que ma fille prenait sa douche avec la copine de son papa.

Voilà je voudrais savoir si mon [barre]fiancé[/barre] compagnon a le droit de laver ma fille, de lui prendre son bain ou sa douche ? et aussi savoir si ma fille peut se doucher avec une femme ?

Merci d'avance de vos réponses, je ne veux pas que mon compagnon ait des soucis et comme il rentre du travail avant moi il s'occupe de ma fille chose qui me paraît normal.

Par **cocotte1003**, le **01/03/2016** à **19:41**

Bonjour, à quatre ans votre fille peut très bien s'élever seule, cela pourrait éviter tous problèmes cordialement

Par **Lag0**, le **02/03/2016** à **07:50**

Bonjour,

Votre "fiancé" peut tout à fait s'occuper de votre fille, aucun texte ne l'interdit (et heureusement !).

Ayant, personnellement, élevé la fille de ma compagne et m'en étant occupé comme si c'était la mienne, je connais bien la situation...

Par **jos38**, le **02/03/2016** à **12:41**

bonjour. je rejoins cocotte1003. l'amie de votre ex a des pensées qui peuvent entraîner des problèmes. mieux vaut éviter

Par **Lag0**, le **02/03/2016** à **12:46**

[citation]à quatre ans votre fille peut très bien s'élever seule[/citation]

C'est une blague ? Avez-vous des enfants ? A 4 ans, ils s'assumaient seuls ??????

[citation]je rejoins cocotte1003[/citation]

Mêmes questions...

Par **cocotte1003**, le **02/03/2016** à **13:57**

Oui Lag0, j'en ai eu deux et à quatre ans ils peuvent très bien se savonner et se rincer seuls et même se laver les dents....., cordialement

Par **Lag0**, le **02/03/2016** à **14:06**

Vous dites :

[citation]à quatre ans votre fille peut très bien [s]s'élever[/s] seule[/citation]

Elever un enfant, c'est autre chose que laver !

Personnellement, même à 4 ans, je ne laisserais pas un enfant seul dans une salle d'eau, ne serait-ce que pour les risques d'inondation, sans parler des risques de noyade dans le bain, tragédie, hélas, vécue par un couple proche de moi !

Par **Tisuisse**, le **02/03/2016** à **14:27**

Bonjour nathalie,

Evitez le terme "fiancé", c'est un mot à consonnance religieuse, les fiançailles sont une période courte qui précède la mariage. Votre homme est votre compagnon, c'est tout, et il semble bien prendre en charge votre fille.

Répondez à la compagne du papa de votre fille, qu'elle, non plus, n'a pas besoin de prendre sa douche avec votre fille, ce n'est pas sa fille et, à 4 ans, un enfant est en possibilité de se laver seule, même s'il y a quelqu'un à proximité "au cas où". Comme dit par mes confrères, rien ne s'oppose à ce que l'homme qui vit avec vous, prenne en charge votre fille et s'en occupe. La nouvelle compagne de votre ex n'a pas à se préoccuper ni à s'immiscer dans votre vie privée et celle de votre fille qui, je le rappelle, n'est pas sa fille à elle.

Qu'en pense votre ex compagnon ?

Par **jos38**, le **02/03/2016** à **14:50**

j'ai aussi 2 enfants. ce que je voulais dire, c'est que si l'amie de l'ex commence à penser ainsi, des accusations de pédophilie peuvent surgir..